



déjà isntallée, concurrente

Par **nozelia**, le **15/04/2023** à **19:56**

Bonjour,

j'occupe un local depuis 5 ans. Tout est meublé par mes soins, je paye l'assurance tous les ans et les loyers.

La pièce à coté de moi (meme local) s'est libérée et mon propriétaire y a acceptée une femme qui exerce la meme profession que moi (massage).

J'ai signalé mon désaccord au propriétaire en signalant que c'était de la concurrence directe et qu'elle allait profiter du local décoré et accueillant, profiter de ma clientèle....

Suis je dans mon droit? Comment puis je faire annuler cette nouvelle location?

merci de votre aide, je suis perdue et ne sais pas quoi faire.....